

Le puy de Céveloux

Distance

↔ 10.5
km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +210
m

Balisateur

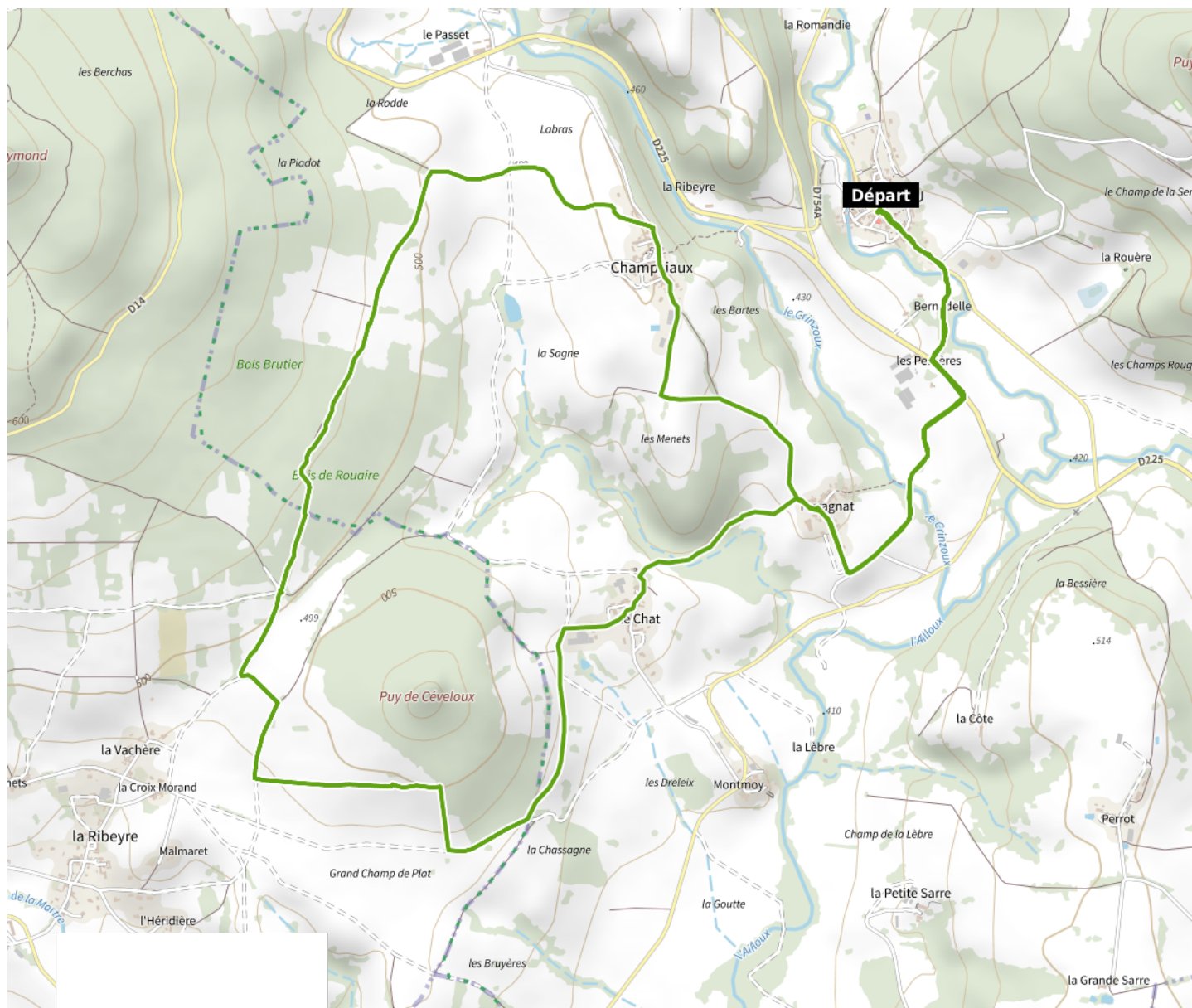
 Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Manglieu

Adresse de départ

Place de l'ancienne abbatale
63270 Manglieu

Accès au point de départ

À Vic-le-Comte (25 km au sud de Clermont-Ferrand)
prendre la D225 direction Ambert sur 8 km. Rejoindre
Manglieu.

Description du parcours

Une randonnée au départ du village de Manglieu où l'on ne ratera pas le vieux pont en dos d'âne sur l'Ailloux. La balade mène de buttes en vallons, bois de chênes et ruisseaux. Nombreux panoramas sur le Cézallier, le Sancy et le Brivadois et des châteaux.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, sur la place (ancienne abbatale), passer devant la mairie et continuer par la rue principale. Sur la droite, franchir le ruisseau sur une passerelle et poursuivre par le chemin qui rejoint la D225. L'emprunter à gauche sur 100 m et prendre le premier chemin à droite. Franchir un ruisseau par une passerelle, rejoindre une petite route et continuer tout droit. À la première intersection tourner à droite jusqu'au hameau de Tarragnat.

Étape 2 : À la fontaine prendre à gauche ; après les maisons ignorer le chemin à gauche et poursuivre tout droit jusqu'au village de Champsiaux. Le traverser (vue sur le Livradois). À la dernière maison tourner à gauche. Continuer par un large chemin qui descend en serpentant. Au croisement, continuer tout droit (vue sur le pic d'Usson et la Comté). Après un virage à gauche, continuer en direction de la forêt. Ignorer un chemin à droite et rentrer dans les bois, suivre un chemin de terre jusqu'à un croisement à la sortie de la forêt.

Étape 3 : Prendre à gauche le chemin qui descend. À la première intersection monter à gauche jusqu'à un embranchement en T. Tourner à droite (vue sur Nonette, Usson, le Lembron, le massif du Sancy). Emprunter le premier chemin herbeux à gauche qui monte vers les bois du puy de Céveloux. À l'intersection en T tourner à droite et suivre la lisière pour rejoindre un large chemin.

Étape 4 : Virer à gauche. Au croisement suivant, tourner à gauche, laisser deux chemins à droite et à gauche, rejoindre le hameau du Chat. Bifurquer à droite après une étable, traverser le hameau, continuer par le chemin en face et prendre le second sentier à droite en direction de la forêt. Poursuivre jusqu'à Tarragnat. On se retrouve au point 1 ; revenir au point de départ en parcourant le premier tronçon en sens inverse (vue sur le puy et le château d'Auger).

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.